

Centre de recherche Nobatek s'installe dans du "durable"

L'entreprise Nobatek, centre de recherche appliquée dans les domaines de la construction durable, va installer un laboratoire qui accueillera les chercheurs sur 1 000 m² dans un futur bâtiment HQE[®], derrière l'université de Montaury. Nobatek est issue de la fondation Tecnalia qui regroupe six centres de recherche appliquée d'Euskadi, représentant mille deux cents ingénieurs. Tecnalia développe des activités sur des technologies aussi variées que la construction, l'environnement, les matériaux, le génie civil, la robotique, l'agroalimentaire, les télécommunications. L'Aquitaine et les Pyrénées-Atlantiques, par leur politique affirmée de coopération transfrontalière, constituaient un lieu d'implantation privilégié pour une première expérience hors d'Espagne. Avec la présence de l'école d'ingénieurs ISA BTP, de l'UFR sciences et techniques de la Côte basque et de ses laboratoires, ainsi que du lycée professionnel de Cantau, Anglet était tout désigné.

Pour son implantation à Montaury, Nobatek a bénéficié de l'appui et du soutien des collectivités territoriales, du Conseil régional d'Aquitaine, du Conseil général 64, de la CABAB, et bien sûr de celui de la Ville d'Anglet qui a été très active pour que le projet aboutisse.

L'entreprise Nobatek s'installera bientôt dans un nouveau bâtiment aux normes HQE[®] aux Landes de Juzan, pour un investissement de 2,2 millions d'euros pour 1 000 m², preuve qu'il est possible de construire "durable", sans laisser filer les coûts. Ce défi sera relevé par l'architecte bayonnais Patrick Arotcharen, qui a conçu un bâtiment très contemporain en béton, verre et bois, très performant sur le plan énergétique. Pose de la première pierre ce 20 avril.



Photo: E. Nélin

LA HQE[®], C'EST QUOI ?

La haute qualité environnementale, promue par l'Association HQE[®], est une démarche qui vise à limiter à court et à long terme les impacts environnementaux d'une opération de construction ou de réhabilitation, tout en assurant aux occupants des conditions de vie saines et confortables. Le maître d'ouvrage contrôle mieux l'acte de bâtir en ciblant divers objectifs : éco-construction (harmonie des bâtiments avec leur environnement, choix des procédés et matériaux de construction, chantier à faibles nuisances) ; éco-gestion (gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets d'activité, de l'entretien et de la maintenance) ; confort pour les habitants (hygrothermique, acoustique, visuel, olfactif) et santé (qualité sanitaire des espaces, de l'air et de l'eau).